ACADÉMIE
DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Haut-Rhin

DSDEN du Haut-Rhin
Mise à jour : 26/01/2026
Formulaire A30 - 68

Examen d'admission dans l'enseignement public
pour les élèves

☐ issus de l'enseignement privé hors contrat

☐ instruits en famille

NOM et prénom de l'élève :

Date de naissance :

Commune de naissance :

Sexe : ☐ G ☐ F

Nationalité :

	Responsable légal 1	Responsable légal 2
Qualité	☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur	☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur
NOM et prénom		
Adresse		
Adresse de **résidence principale de l'enfant** (pour détermination de l'établissement de secteur)	☐	☐
Adresse mail		
Téléphone		

*** niveau en langue française B2 (CECRL) minimum, définition à titre indicatif** : *« Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. »*

Mise à jour : 26/01/2026
Formulaire A30 - 68

Situation scolaire antérieure :

Enseignement élémentaire	
Établissement fréquenté et classe(s)	Décision de passage

Enseignement secondaire		
Établissement fréquenté et classe(s)	Langue(s) vivante(s)	Enseignement(s) optionnel(s) ou d'exploration

Si scolarisation antérieure, redoublement effectué en collège/lycée : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quelle(s) classe(s) :

Interruption d'études : ☐ Oui ☐ Non

A quelle date :

A l'issue de la classe de :

Scolarité souhaitée :

Mise à jour : 26/01/2026
Formulaire A30 - 68

ATTENTION : Pour les lycées, ce formulaire ne concerne que l'admission dans les voies générale et technologique. Pour les demandes concernant l'accès à des formations professionnelles, il convient de contacter le CIO le plus proche de votre domicile.

Niveau d'intégration souhaité (classe) *	
Vœu 1 :	
Vœu 2 :	

** pour les classes de première et terminale : préciser la série et les spécialités envisagées*

Choix des LV : Langue A : Langue B : Langue C :

Responsable légal 1 :

Je soussigné(e)

certifie sur l'honneur l'exactitude des informations données.

Le

Signature :

Responsable légal 2 :

Je soussigné(e)

certifie sur l'honneur l'exactitude des informations données.

Le

Signature :

Pièces à fournir lors du dépôt du dossier :

L'administration, dans le cadre de son pouvoir d'appréciation, peut être amenée à demander des pièces complémentaires.

- **Lettre de présentation** : document écrit par l'élève dans lequel il se présente (activités, loisirs...), décrit son parcours scolaire et les raisons pour lesquelles il souhaite intégrer un établissement public
- **Bulletins ou évaluations de l'année en cours**
- **Bulletins ou évaluations de l'année précédente**
- **Justificatif de domicile dans le département 68** – Seuls documents acceptés : attestation d'assurance habitation ou de la sécurité sociale ou de la CAF, avis d'imposition.
  → Le cas échéant, document du JAF attestant de la délégation parentale et l'attestation d'hébergement de la personne ayant délégation.

Les justificatifs de domicile doivent apporter la preuve de l'adresse du ou des responsables légaux mentionnée à la page 1 de ce document.

Pour une scolarisation à la rentrée 2026, ce dossier de demande d'admission est à retourner à la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) au plus tard le : **jeudi 30 avril 2026**

Après ce délai, les demandes seront traitées selon les possibilités d'intégration ou d'accueil.

DELAP/Pôle lycée ou pôle collège
52/54 avenue de la République - 68017 Colmar cedex
pole.college68@ac-strasbourg.fr
pole.lycee68@ac-strasbourg.fr